JA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-297 du 29 Juillet 1985

chargeant le Camarade Philippe AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base, de l'intérim du Camarade Ousmane BATOKO, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports pour compter du 25 Juillet 1985

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 25 Juillet 1985, le Camarade Philippe AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base, est chargé de l'intérim du Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports pendant l'absence du Camarade Ousmane BATOKO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 Juillet 1985

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 CP/ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6 MEMB-MCJS 6 Autres Ministères 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-